

La Biodiversité en Wallonie... tout un programme

La Wallonie est certainement l'un des pays où le patrimoine biologique est le mieux connu. Une forte densité de naturalistes a contribué depuis plus d'un siècle à une connaissance précise de la distribution des espèces et des habitats les plus remarquables. Le diagnostic de l'état actuel de la biodiversité est évident : de nombreuses espèces ont déjà disparu (5 à 15%), de nombreuses autres sont en régression (30 à 50%). La disparition et la fragmentation des espaces naturels en sont la première cause.

L'inventaire permanent doit être soutenu et développé de manière à mieux identifier les priorités en matière de protection et de gestion de la biodiversité. C'est pourquoi la Région Wallonne a mis sur pied trois programmes d'inventaire et de surveillance des espèces¹, des habitats et des sites de grand intérêt biologique.

Très souvent, c'est lorsqu'un site important est détruit ou perturbé qu'on apprend qu'il s'agissait d'une des dernières stations d'une espèce protégée ou menacée ou que l'habitat qui y était présent était l'un des derniers témoins d'un patrimoine historique et biologique.

Or, dans la majorité des cas, si le gestionnaire avait été informé, il aurait pu tenir compte de l'intérêt du site pour restreindre au mieux les conséquences de ses actions.

La priorité de la Région Wallonne est dès lors l'information et la sensibilisation des acteurs de terrain mais aussi du grand public ! Son outil : le Système d'Information sur la Biodiversité en Wallonie (SIBW) à découvrir sur le site <http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw...> Une mine d'informations pour tous !

La Commune de Senefte et ses partenaires du PCDN ont évidemment les mêmes objectifs que la Région Wallonne : mieux connaître, informer et protéger ! Depuis 1995, ensemble, les partenaires du PCDN ne se débrouillent pas trop mal, même s'il reste encore beaucoup à faire... Comme vous le découvrirez dans les pages qui suivent, l'enthousiasme et les projets ne manquent pas !

¹ Plus d'informations sur le suivi de l'avifaune commune par point d'écoute dans le cadre du système de surveillance de l'état de l'environnement wallon par bioindicateurs, en page 4.

Les vergers de hautes tiges, un patrimoine à sauvegarder et à développer

Les vergers traditionnels de hautes tiges font partie de notre patrimoine naturel et paysager... mais aussi culturel et historique. Trop souvent, la plupart de nos vieux vergers, sont oubliés à leur triste sort... Au fil des ans et des tempêtes, nombre d'arbres vieillissants se retrouvent à terre... Heureusement, quelques nouveaux vergers sont plantés dans notre entité, et certains dans toutes les règles de l'art : des arbres hautes tiges de variétés anciennes !

Vous êtes intéressés... vous ne savez pas quels arbres choisir, comment les planter, les tailler, les entretenir ?

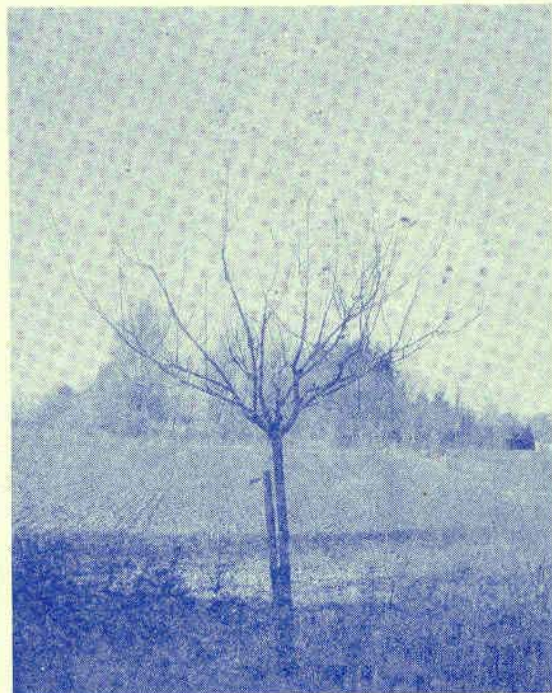
Les partenaires du PCDN vous proposeront dans les mois qui viennent, plusieurs séances d'information mais aussi de démonstration (plantation et taille de formation).

***Ensemble agissons pour sauvegarder et développer
ce patrimoine, gravement menacé.***

Un petit verger communal

Dans le cadre de la semaine de l'arbre 2001, la Commune va créer un verger d'une dizaine d'arbres hautes tiges d'anciennes variétés le long de l'ancienne voie de chemin de fer... à quelques pas de la rue des 4 Jalouses.

Cette plantation fera l'objet d'une animation... Vous en saurez plus dans le prochain «Journal du PCDN »



*Un pommier haute tige,
ancienne variété*

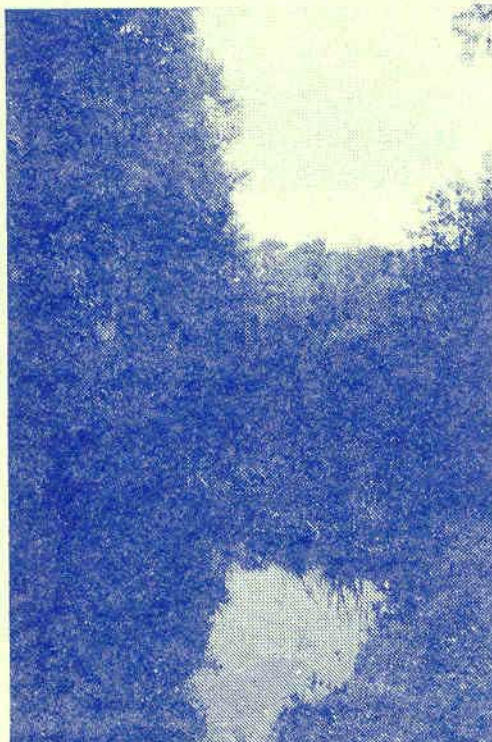
***Si vous souhaitez participer activement à ce projet,
venez rejoindre le groupe « Haies et Bords de route » du PCDN
Infos : Service Environnement 064/52.17.26***

Les zones humides, milieux fragiles... à préserver de toute urgence

Notre entité est riche en milieux humides. Certains sont bien connus comme l'ancien canal et ses abords, la réserve domaniale de Ronquières. Ces sites, gérés par les agents de la Division Nature et Forêts, sont bien protégés. Il existe bien d'autres milieux humides, très intéressants : les fonds humides de la vallée de la Samme en aval d'Arquennes, des prairies humides près du bois de l'Hôpital, des roselières comme à l'ancienne carrière face au château de La Rocq, des bosquets humides au Neuf Vivier et à la rue des Roblets, des pâtures humides peu ou non fertilisées avec colonies de joncs, les anciennes fosses d'extraction à Feluy et à Arquennes...

Les prairies marécageuses, utilisées jadis pour la production de foin et occasionnellement pour la pâture, subsistent donc mais elles se réduisent comme peau de chagrin. Remblais, drainages, plantations de peupliers, épandages d'engrais... concourent tous à leur perte et avec elle, à celle d'une végétation spécifique : populages des marais, cardamines des prés, lychnis et surtout orchidées... Belles floraisons colorées et source de vie pour insectes et autres animaux.

Trop souvent, la législation ne permet pas de les protéger correctement... La Commune de Seneffe et ses partenaires du PCDN souhaitent jouer un rôle de sensibilisation et d'éducation du public, particulièrement indispensable dans ce domaine de la conservation de la nature. Un inventaire de nos milieux humides serait un premier pas avant de mettre en œuvre d'autres actions de préservation de ces milieux.



*Si vous souhaitez participer
activement à ce projet,
venez rejoindre le groupe « Canal
et zones humides » du PCDN*

*Infos : Service Environnement
064/52.17.26*

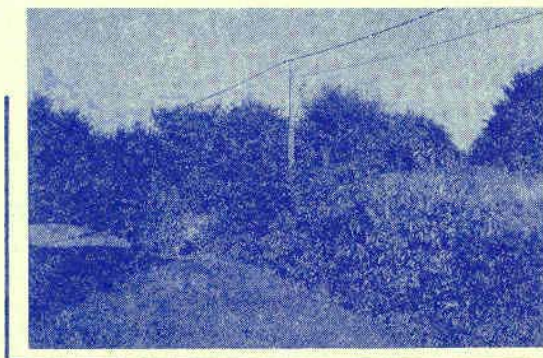
*Ancienne carrière, face au château
de la Rocq avec sa roselière...*

Surveillance de la biodiversité : les oiseaux

Depuis 1990, un programme de suivi de l'avifaune commune par « points d'écoute » existe en Région Wallonne. Des relevés de l'avifaune sont groupés en chaînes de 15 points, répartis sur l'ensemble de la Wallonie (en moyenne 2.300/an). Les parcours sont répétés chaque année. Ils traversent principalement les campagnes, les boisements feuillus et des sites semi-naturels. La technique utilisée pour dénombrer les oiseaux consiste simplement à comptabiliser tous les individus vus ou entendus pendant une durée de 5 minutes en un point donné. Un indice d'abondance peut ainsi être calculé pour les espèces les plus communes. Résultat : pas joyeux ! Certaines espèces, comme le héron cendré, montrent une progression, beaucoup sont stables mais de trop nombreuses espèces - la grive litorne, entre autres - sont en régression.

Dans la région de Seneffe, c'est Stéphane Tombeur qui assure ce suivi des populations d'oiseaux. Si vous êtes intéressé par cette démarche, prenez contact avec lui au 0495/44.79.05 ou 060/37.89.03. Il réalisera les écoutes, les 6 avril et 21 mai en matinée (accès strictement limité).

Le 21 mai après-midi, il contrôlera également les nichoirs pour chouettes chevêches qu'il a installés dans notre région.



Pour nos oiseaux, plantons des haies
d'espèces indigènes...
elles sont à la fois refuge
et source de nourriture.

Prochaines activités - Date à retenir

Début mars - vraisemblablement le 3 mars à 20 heures - Observation des batraciens en migration et écoute des chouettes.

Samedi 9 mars - Chantier organisé par les Cercles des Naturalistes de Belgique en collaboration avec Noctua - Journée consacrée à la taille des saules têtards. R.V. à 9h30 sur la place de l'Eglise de Familleureux. Prévoir pique-nique (de quoi griller sur un feu de bois), jumelles et gants de travail. Prévenir de sa participation s.v.p. auprès de St. Tombeur au 0495/44.79.05 ou 060/37.89.03.

La protection d'une espèce passe entre autres par la protection de son milieu de vie, le cas de la chouette chevêche en est un exemple typique.